



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles

Rapport

Élection à la présidence et à la vice-présidence de la
Commission

Procès-verbal de la séance du 1^{er} juin 2016

**Dépôt à l'Assemblée nationale :
n° 2274-20160602**

QUÉBEC

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU MERCREDI 1 ^{ER} JUIN 2016.....	1
ÉLECTION À PRÉSIDENTE	1
ÉLECTION À LA VICE-PRÉSIDENTE.....	2

Séance du mercredi 1^{er} juin 2016

Mandat : Élection à la présidence et à la vice-présidence de la Commission (Décision de la Commission de l'Assemblée nationale le 1^{er} juin 2016)

Membres présents :

M. Busque (Beauce-Sud)
M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine)
M^{me} D'Amours (Mirabel)
M. Iracà (Papineau)
M. Pagé (Labelle)
M. Villeneuve (Berthier)

Autre député présent :

M. Chagnon (Westmount–Saint-Louis), président de l'Assemblée nationale

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 17 h 21, M. Chagnon (Westmount–Saint-Louis) déclare la séance ouverte.

ÉLECTION À PRÉSIDENTE

M. Villeneuve (Berthier) propose :

QUE M. Pagé (Labelle) soit élu président de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles.

La motion est adoptée à l'unanimité des membres de chaque groupe parlementaire.

M. le président déclare M. Pagé (Labelle) élu président de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles.

M. Pagé (Labelle) prend ses fonctions à la présidence.

ÉLECTION à la VICE-PRÉSIDENCE

M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine) propose :

QUE M. Iracà (Papineau) soit élu vice-président de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles.

La motion est adoptée à l'unanimité des membres de chaque groupe parlementaire.

M. le président déclare M. Iracà (Papineau) élu vice-président de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles.

À 17 h 24, M. le président lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire par intérim de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Pierre-Luc Turgeon

Sylvain Pagé

PLT/mcm

Québec, le 1^{er} juin 2016

